

# CONCOURS LIPS AND BROWS 2020

## *Pigmentation esthétique*



## REGLEMENT

### **Art 1. Comité organisateur**

Le concours de pigmentation esthétique Lips N Brows est organisé par l'Académie Biotek France dans le cadre du salon esthétique virtuel e-beauty qui se tiendra les 27 et 28 septembre 2020 sur la plateforme e-beautyexpo.com. Le jury est composé de Mesdames Cléa Bordonado, Master Teacher Biotek, Béatrice du Montbrun, Directrice de l'Académie Biotek France, et Valérie Amsalem, formatrice en maquillage permanent et microblading.

### **Art 2. Description du concours**

Le concours de pigmentation esthétique Lips N Brows est une compétition de maquillage permanent et microblading comprenant deux épreuves indépendantes :

- Une épreuve de pigmentation manuelle des sourcils (microblading)
- Une épreuve de maquillage permanent de la bouche

### **Art 3. Concurrents admissibles**

Le concours est ouvert aux professionnels formés aux techniques concernées (esthéticiennes et dermographe).

### **Art 4. Forme du concours**

Le concours de pigmentation esthétique Lips N Brows est un concours exclusivement digital. Il s'agit d'une épreuve de soumission comprenant, pour chaque épreuve, l'envoi de **quatre photos numérisées mettant en scène le même modèle, avant et après épreuve + une note explicative du travail réalisé.**

En s'inscrivant au concours, les candidats donnent leur accord pour que les photographies soumises lors du concours Lips N Brows soient affichées dans une salle de concours virtuelle ouverte aux visiteurs du salon e-beauty les 27 et 28 septembre.

### **Art 5 Inscription au concours**

Pour participer au concours, tous les candidats doivent remplir un formulaire d'inscription en ligne à retourner impérativement à l'organisation jusqu'au 15 septembre 2020.

**ATTENTION : AUCUNE INSCRIPTION PAR MAIL. LES CANDIDATS DOIVENT OBLIGATOIREMENT REMPLIR LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE (<http://beauty-profs.com/concours-en-ligne-2020/>). AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDEE SI LE FORMULAIRE N'EST PAS REÇU COMPLET AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2020.**

**Attention : le nombre d'inscriptions total est fixé à 50 candidats par épreuve.**

#### **Art 6 Envoi des travaux**

Les candidats doivent attendre de recevoir une confirmation d'inscription par mail **avant** d'envoyer leur travail. Pour être complet, le dossier de participation au concours comprendra obligatoirement cinq éléments :

- La photographie numérique de votre modèle AVANT épreuve (visage complet)
- La photographie numérique de votre modèle APRES épreuve (visage complet)
- La photographie numérique de votre modèle AVANT épreuve (gros plan bouche ou sourcils selon l'épreuve)
- La photographie numérique de votre modèle APRES épreuve (gros plan bouche ou sourcils selon l'épreuve)
- Une notice expliquant la technique utilisée (nom, type, différents pigments et aiguilles utilisés etc)

Les candidats soumettent leurs travaux numériques exclusivement par mail à l'adresse suivante : **contact@beauty-profs.com**

**ATTENTION : LA DATE DE RECEPTION LIMITE DES TRAVAUX EST FIXEE AU 15 SEPTEMBRE A MINUIT.**

#### **Art 7 Nominations des lauréats**

La remise des prix aux lauréats se tiendra **en live et en direct durant le salon, le Dimanche 27 septembre à 19h. Trois podiums seront décernés par épreuve.**

**Des cadeaux offerts par la marque Biotek seront offerts aux lauréats du concours :**

- **Epreuve de maquillage permanent (bouche) : des lots de pigments (places 1.2.3)**
- **Epreuve de pigmentation manuelle (sourcils) : un kit complet de microblading d'une valeur de 590 ht (1 ère place), des lots de pigments (places 2 et 3)**
- **Une remise de 50 % sur les formations sera offerte par l'Académie Biotek France à toutes les concurrentes**

**Les candidats autorisent l'organisation du concours à dévoiler leur identité au moment de la cérémonie.**

#### **Art 8 Modèles, matériel**

Les concurrents peuvent utiliser toute marque de pigments, de lames et d'appareil de maquillage permanent (dans le respect de la réglementation Européenne).

Les concurrents sont libres de choisir leur modèle, en respectant les consignes suivantes :

- Le modèle doit impérativement être majeur
- Le modèle ne doit pas avoir de traces de pigmentation esthétique antérieurement à l'épreuve

Les concurrents doivent informer les modèles des modalités du concours et notamment de la publication de la photographie soumise, les concernant, sur différents supports digitaux gérés par les

organisateurs. Les concurrents font leur affaire d'obtenir que leur modèle renonce à tout droit à l'image concernant la photographie soumise pour le concours.

### **Art 9 Photographie**

Les photographies doivent être fournies **dans un format JPEG ou PNG exclusivement**. Le modèle doit être pris **en mode portrait, visage de face, et en gros plan** (pas de photo en pied, visage seul ou visage et buste accepté). L'usage de filtres dénaturant le travail de maquillage (ex : filtres de couleur, effets spéciaux de lissage, effet de transparence etc.), de suppression de caractéristiques naturelles du modèle, ou d'ajout d'éléments numériques est interdit. En revanche, il est autorisé aux candidats d'habiller « numériquement » le fond de la photographie avec des éléments virtuels, pour créer un effet de mise en scène en lien avec le thème du cabaret.

La définition doit permettre un affichage de qualité sur un écran.

**Pour les photos du visage complet exclusivement, le format de la photographie doit respecter un rapport de 3 par 4 environ (L X H) pour bien s'afficher dans la galerie du concours.** Par exemple : 300 pixels de large par 400 pixels de haut. Comment calculer la hauteur à partir de la largeur ? Vous appliquez la formule suivante :  $(\text{largeur} / 3) \times 4$  (par exemple, si votre photo fait 600 pixels de large, elle doit faire  $(600/3) \times 4 = 800$  pixels de haut). Comment calculer la largeur à partir de la hauteur ? Vous appliquez la formule suivante :  $(\text{hauteur} / 4) \times 3$  (par exemple, si votre photo fait 1000 pixels de large, elle doit faire  $(1000/4) \times 3 = 750$  pixels de haut).

**Pour les photos en très gros plan du travail réalisé, aucun format n'est imposé** mais le travail réalisé doit occuper **presque toute a surface** de la photo.

### **Art 10. Droit à l'image**

**Les Candidat(e)s et modèles déclarent céder à titre gracieux, sans réserve, ni recours, aux organisateurs du salon virtuel e-beauty et à l'Académie Biotek France, les droits à l'image relatifs à l'ensemble des créations réalisées lors de ces concours et ce, pour une durée illimitée.**

En s'inscrivant au concours Lips N Brows, les candidats et les modèles autorisent donc l'Académie Biotek France et ALTHEA, organisateur du salon e-beauty, à utiliser librement les photographies soumises pour le concours sur le site [www.e-beautyexpo.com](http://www.e-beautyexpo.com), [www.beauty-profs.com](http://www.beauty-profs.com) et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instragram) gérés par ALTHEA et par Biotek France. **Les candidats sont responsables d'obtenir le consentement des modèles pour cette utilisation libre de tout droit et déclarent en faire leur affaire.** En cas de litige, ni Biotek France ni ALTHEA ne seront tenus pour responsable de l'utilisation des photographies transmises.

## **Epreuve de Microblading « Sourcils parfaits »**

Les concurrents devront obligatoirement utiliser la technique de microblading « poil à poil » (tracé manuel, dessin du sourcil poil par poil), ou une technique mixte poil à poil + ombrage (microshading).

Le dessin des poils se fera exclusivement par technique manuelle (microblading). L'ombrage pourra être réalisé en maquillage permanent (technique Combo mix).

**ATTENTION** : en plus des photos, les concurrents devront créer une petite notice expliquant leur travail (type de technique utilisée, différents pigments et aiguilles utilisés etc)

Notation : les photos sélectionnées pour la finale pourront être soumises au vote en ligne sur Facebook. Par souci d'impartialité, la présentation sera totalement anonyme, et les candidats s'engagent à ne pas se faire connaître sous peine d'élimination du concours.

## Epreuve de maquillage permanent « Full Lips »

Pour cette épreuve, aucune technique manuelle n'est autorisée. Le piquage se fera obligatoirement à l'aide d'un dermographe.

Il est attendu des candidats un maquillage complet de la bouche et non un contour des lèvres. Le contour ne doit pas ressortir ni être souligné. Toutes les techniques de remplissage, fondus, poudrés et dégradés sont autorisées.

## Information et inscription aux concours

### ACADEMIE BIOTEK FRANCE

Directrice : Béatrice du Montbrun

<https://boutique-biotek-france.fr/>

*Retrouvez également la marque Biotek et l'Académie officielle Biotek France sur le salon e-beauty, du 27 au 28 septembre 2020.*



Carole Florent

Mail : [contact@beauty-profs.com](mailto:contact@beauty-profs.com)

*Serez-vous notre talent 2020 ? Nous n'avons qu'un mot à vous dire : **OSEZ !!!***